

MONS, JADIS ET AUJOURD'HUI



Mons vers la fin du XVIII^e siècle



A Ville de Mons est bâtie sur les versants et au pied d'une colline, à laquelle elle doit son nom.

Le Mons primitif, un alleu du monastère fondé, vers 650, par sainte Waudru, fille d'un comte en Hainaut, et patronne de la Ville, est mentionné pour la première fois, dans un diplôme de 642, sous le nom de *Castrilocus*. Près du monastère se dressa le château des Comtes, autour duquel se groupèrent quelques habi-

tants dont le nombre s'accrut rapidement en raison de la protection que chacun trouvait à l'abri de la forteresse. Il se forma ainsi une agglomération de cultivateurs, d'artisans et de marchands et dès le XII^e siècle la vie communale prend naissance au sein de cette population vivant de ses métiers et de son négoce. L'aisance des citadins et la sécurité relative dont ils jouissaient attirèrent les campagnards. Au XIII^e siècle l'immigration fut si intense que l'enclos monastique renforcé par Bauduin IV et rattaché au château Comtal en 1152, et dont les vestiges se voient encore rue Terre du Prince, devint insuffisant. Il enserrait, d'après M. A. Carlot, « l'habitation du Comte, celle du châ-
« telain, le trésor, les églises, les habitations des cha-
« noines et celles des chanoinesses, les demeures des
« officiers du Comte et la salle où se réunissait l'éche-
« vinage. » Sous Jean d'Avesne de nouveaux remparts furent construits, leur périmètre s'étendait à peu près jusqu'à la ligne des boulevards actuels.

Nous assistons alors au développement des institutions communales, les corps de métiers s'organisent, la bourgeoisie prend de plus en plus d'importance au fur et à mesure de l'extension du commerce.

« Durant le quatorzième siècle, nous apprend
« M. A. Carlot, les corps de métiers ont reçu leurs
« statuts ; leurs membres sont de loin l'élément numé-
« riquement le plus important de la population ; ils
« commencent à jouer un rôle dans l'Etat en miniature
« que constitue une commune du moyen-âge. En 1403,
« tout habitant qui veut jouir des privilèges de la
« commune doit être inscrit sur les listes des connéta-
« bles. Ce sont elles qui, avec les serments escortent
« les souverains, gardent la Maison Commune, font le
« guet aux portes, défendent les remparts. »

Le XV^e siècle constitue une époque brillante dans l'histoire de la cité. Sous la dynastie de Bourgogne, les métiers et le trafic prirent un grand développement ; la bourgeoisie obtint de nouvelles prérogatives, les métiers acquirent la prépondérance politique à la faveur du développement grandissant de l'industrie et du trafic. C'est à cette époque que de somptueux monuments tels que l'Hôtel de Ville et l'église de Sainte-Waudru furent édifiés. Dès la fin du XV^e siècle Mons devint un centre industriel, au siècle suivant, il est connu au loin par ses fabriques de drap et de serge, des tisserands et des teinturiers venus de France, d'Allemagne et d'Italie s'y établirent. Ce fut alors que la prospérité et l'opulence de notre ville atteignirent leur apogée.

Le Florentin Guicciardin dans son ouvrage : *Description de tout le Pais-Bas*, nous apprend que « Mons est belle ville et grande, ornée de beaux édifices publics et privés, avec diverses fontaines d'eaux vives et très claires, fort riche et marchande, où beaucoup de métiers s'exercent, mais principalement celui de saies (serges) de maintes sortes. »

Les troubles religieux qui désolèrent le pays dans la seconde moitié du XVI^e siècle eurent une influence funeste sur l'activité intellectuelle et industrielle des Belges.

Mons ne fut pas épargné.

Le 24 mai 1572, Louis de Nassau s'empara de la ville et s'y maintint, avec l'appui d'une partie de la population, jusqu'au 21 septembre, abandonnant ensuite la place aux troupes du duc d'Albe. La répression fut terrible ; les « hérétiques » et leurs partisans furent poursuivis et jugés avec la dernière rigueur.

« Les métiers et le commerce, écrit un historien
« montois, reçurent des coups mortels. L'émigration
« avait emporté les meilleurs artisans qui allèrent
« implanter ailleurs nos industries. La draperie, autre-
« fois si prospère, ne se releva plus. Les capitaux man-
quaient. »

Avec ces années douloureuses commence une ère de tribulations et de calamités.

En 1667, devant les menaces de Louis XIV, des travaux de défense furent exécutés à grands frais. En 1678, la ville fut investie par les troupes du maréchal de Luxembourg, qui se retira après la bataille de Saint-Denis que lui livra le prince d'Orange. Le 9 avril 1691, Louis XIV entra dans la ville après un siège de neuf jours ; un grand nombre de maisons furent détruites, la plupart des édifices publics endommagés par le feu de l'artillerie. A la suite du traité de Ryswyck, en 1697, Mons fut rendu aux Espagnols, puis repris et occupé par les Français, le 16 février 1701.

Après la bataille de Malplaquet, les troupes alliées sous le commandement du duc de Malborough et du prince Eugène, s'emparèrent de la ville, le 20 octobre 1709. Par le traité d'Utrecht de 1713, Mons échut à l'Autriche, et remise en fut faite, en 1716, aux troupes impériales, conformément au traité de la Barrière. Le 7 juin 1746, le prince de Conti assiégea la place qui se rendit le 13 juillet, et demeura au pouvoir des Français. Ceux-ci en sortirent, le 24 février 1749 en vertu du traité d'Aix-la-Chapelle du 18 octobre 1748, par lequel Mons passa de nouveau sous la domination autrichienne. Le 7 novembre 1792, Dumouriez, le vainqueur de Jemappes, l'occupa au nom de la République française. La victoire des Impériaux à Nerwinde, le 18

mars 1793, permit la restauration du Gouvernement autrichien. Celle-ci fut de courte durée, le 1^{er} juillet 1794, les troupes françaises entraient à Mons pour la seconde fois.

Sous la domination française, Mons fut le chef-lieu du département de Jemappes, pour redevenir, en 1814, sous le régime hollandais, le chef lieu de la province de Hainaut, rang qu'il a conservé après la dissolution, en 1830, du royaume des Pays-Bas.

La petite Belgique indépendante et libre, s'éleva rapidement par son labeur au rang des premières puissances économiques du continent. Pendant plus de quatre vingts ans, la paix et la prospérité embellirent sa destinée, jusqu'au jour maudit où l'Allemagne, trahissant ses engagements et violant la foi des traités, lança son ultimatum et envahit notre sol, marquant le passage de ses légions par la dévastation, la ruine et la mort. Malgré une défense héroïque, la vaillante armée anglaise, écrasée sous le nombre, dut se replier devant les troupes de von Kluck qui, le 23 août 1914, s'emparèrent de Mons.

Pendant quatre longues années, notre ville, subit le joug d'un ennemi implacable, années cruelles de servitude, de misères et d'humiliations sans nombre qui nous reportent aux temps les plus malheureux de notre histoire. Enfin, sonna l'heure tant désirée de la délivrance. La première armée britannique (3^{me} division Canadienne) chassa l'ennemi et, après un combat de trois jours, reprit Mons où elle fit son entrée triomphale le lundi 11 novembre 1918.

Reconnaissance à nos libérateurs, gloire et honneur à nos fidèles alliés !

En comparant le Mons d'aujourd'hui au Mons de

jadis nous reconnâtrons la vérité de cette parole de M. Fulgence Masson : Mons est une ville à évolution lente.

Tandis que d'une extrémité à l'autre de la province, l'industrie s'empare des plaines et des vallées, dresse partout ses halls et ses cheminées, peuple villages et hameaux qu'elle transforme en vastes agglomérations ouvrières, Mons, place de guerre jusqu'en 1861, époque de la démolition de ses fortifications, reste étranger à ce prodigieux mouvement économique; la ville s'immobilise comme chef lieu de la province dans son souvenir de capitale de l'antique et glorieux Comté de Hainaut, « tenu de Dieu et du Soleil » comme le proclament les anciens chroniqueurs.

Renonçant à devenir une ville manufacturière et à acquérir les richesses que procurent l'industrie et le négoce, elle se crée un idéal dont la réalisation occupe toute son activité. L'instruction, l'hygiène, la bienfaisance, telle est l'œuvre à laquelle les édilités qui se sont succédé depuis 1830 s'appliquent avec un zèle qu'on ne peut trop louer. Sans grandes ressources cependant, mais avec une constance inlassable, la ville se transforme et devient cité coquette et riante embellie par sa ceinture de verdoyants boulevards; attentive à tout ce qui intéresse le bien-être moral, intellectuel et matériel de ses habitants; prompte à réaliser les progrès de l'hygiène ; empressée à prévenir et à secourir les misères humaines ; riche en écoles, soucieuse de contribuer à la prospérité générale du pays en dispensant largement l'instruction.

En étant de son temps, Mons a cependant le culte de son passé. Chaque époque a laissé son empreinte. Sainte-Waudru et l'Hôtel-de-Ville attestent l'opulence

de la cité lorsque florissaient, aux XV^e et XVI^e siècles les teintureries et les fabriques de drap et de serge ; il n'est point de rue ou de place ne montrant des édifices, les demeures remémorant une page de son histoire, Les légendes revivent dans ses fêtes populaires ; le lumeçon et la procession de la Trinité perpétuent des traditions qui lui sont chères.

Tout en ayant le goût du plaisir et de la toilette, le Montois est sans grandes ambitions et sans grandes curiosités. Sceptique et volontiers frondeur, un tantinet voltairien, il a un penchant à la raillerie, et en ami de la gaudriole, la gauloiserie ne l'affarouche pas. En toutes choses, il apporte une modération qui ajoute à l'agrément des relations sociales. C'est ainsi que les luttes politiques ne prennent jamais chez nous le caractère de violence qu'elles ont dans certaines villes. En matière religieuse, la ferveur ardente ou l'hostilité haineuse est l'exception; tiédeur ou indifférence est la règle. Le dénigrement, le mal belge que dénonce le R. P. Hénusse, sévit-il à Mons plus qu'ailleurs ? D'aucuns le prétendent, mais je ne le crois pas. La vérité, c'est que prompt à saisir les travers et les ridicules des gens, le Montois, à l'esprit gouailleur, se gausse et se divertit volontiers aux dépens de son prochain. Pour tout dire, remarque un auteur du XVIII^e siècle, le Montois n'est pas de ceux dont on fait des « saints à miracles ». Sa philosophie, bien wallonne, tient dans cet aphorisme du « Ropieur » :

*Vaut mieux rire que braire
L'grimace est pu belle.*

La classe ouvrière, telle qu'on la connaît dans les centres industriels, n'existe pas à Mons, qui ne compte que des artisans et des gens de métier se recommandant généralement, par une bonne con-

duite, des mœurs régulières et leur attachement à la vie de famille.

La bourgeoisie a le sens de la respectabilité et elle a des goûts paisibles; elle partage ses loisirs entre le théâtre et le concert, montre un goût marqué pour la lecture, les nouveautés littéraires l'intéressent et les conférences font ses délices. De toutes les professions libérales que ses fils recherchent et dans lesquelles la plupart se distinguent par leur intelligence et leur science, celle d'avocat a toujours eu la préférence. Depuis des siècles d'ailleurs, le barreau montois jouit d'un prestige qu'il doit au savoir et à l'intégrité de ses membres. Quand il ne peut conquérir un diplôme universitaire le jeune Montois cherche à se faire une position dans la carrière administrative.

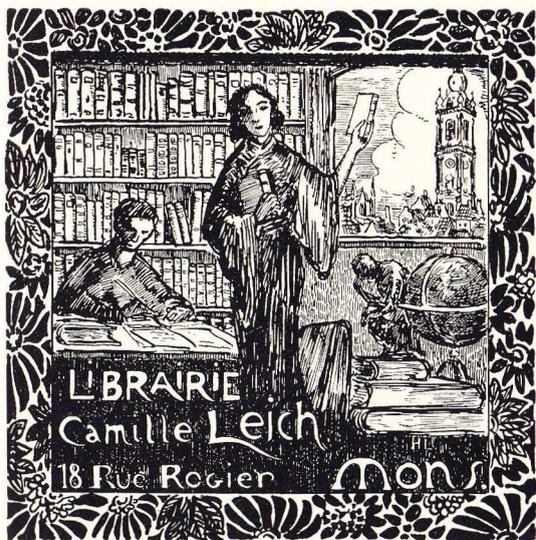
Si j'en crois un publiciste de talent, ma ville natale, la plus belle à mes yeux, est de celles assurément où il fait bon vivre. « A Mons, écrit M. Dumont-Wilden, règne une gaieté tranquille et souriante, la « gaieté des exigences bourgeoises satisfaites, modestes et bien nourries. Mons, en effet, est demeurée « une ville aristocratique et bourgeoise, une ville de « rentiers et de fonctionnaires... Mons est une de ces « villes qui rient, dont parle Lemonnier. C'est le pays « des fumisteries et des bons dîners. On y reçoit largement mais avec plus de bonhomie que de faste. Cette « sociabilité montoise se relève du reste d'un peu plus « de curiosité intellectuelle qu'on n'en trouve généralement en province. »

Oh, je le sais, l'objet qu'on aime est toujours beau, et avec Antoine Clesse, je redis :

*Mons est toujours pour mon âme et mon cœur,
La plus belle ville du monde !*



Sceau de Mons au XVI^e siècle



E. HUBLARD

Mons

dans le

Passé

et dans le

Présent

Prix :

10 Frs



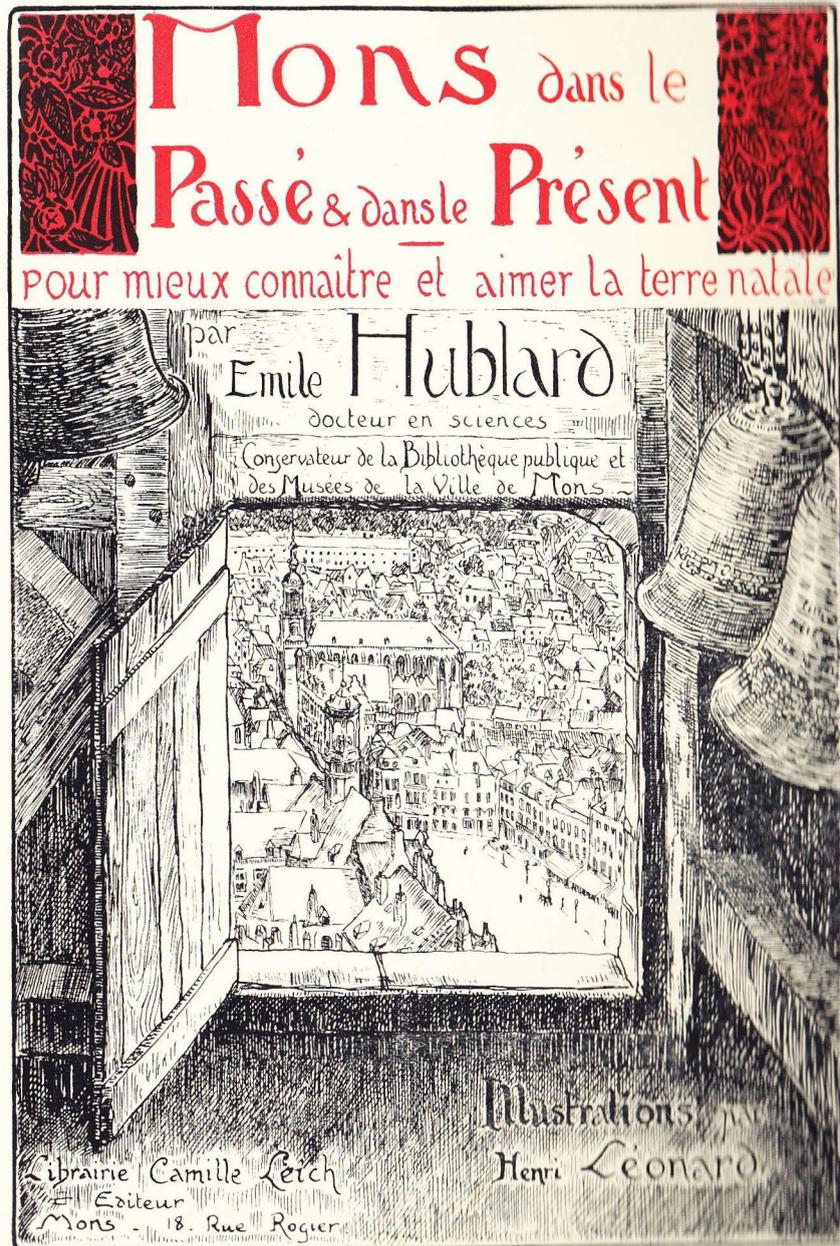
MONS

G. Leich

ÉDITEUR

18,

R. Rogier



MONS JADIS & AUJOURD'HUI

Pour mieux connaître &
aimer la terre natale :-

PAR

EMILE HUBLARD

Docteur en Sciences Naturelles
Bibliothécaire de la Ville de Mons

ILLUSTRATIONS de Henri LEONARD



MONS

Librairie LEICH, rue Rogier, 18